



HAL
open science

L'enquête foncière 1980 pour le département des Côtes-du-Nord : l'endettement foncier auprès du Crédit Agricole

Didier Aubert, Jean-Pierre Bompard, M. Maamoun, Gilles Postel-Vinay, P.
Rio

► To cite this version:

Didier Aubert, Jean-Pierre Bompard, M. Maamoun, Gilles Postel-Vinay, P. Rio. L'enquête foncière 1980 pour le département des Côtes-du-Nord : l'endettement foncier auprès du Crédit Agricole. [Rapport Technique] Inconnu. 1982, 22 p. hal-02332570

HAL Id: hal-02332570

<https://hal.science/hal-02332570>

Submitted on 24 Oct 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE

STATIONS D'ECONOMIE Montpellier - Paris - Rennes

L'ENQUÊTE FONCIÈRE 1980 POUR LE DÉPARTEMENT DES
CÔTES-DU-NORD

L'ENDETTEMENT FONCIER AUPRÈS DU CREDIT AGRICOLE

AUBERT D. - BOMPARD J.P. - MAAMOUN M. - POSTEL-VINAY G., RIO P.

Document de travail

Déc. 1982

Les résultats qui suivent ont été obtenus par la mise en rapport de l'enquête foncière 1980* avec les données d'endettement du Crédit Agricole.

L'encours foncier dans les Côtes-du-Nord représente environ le quart de l'encours des agriculteurs auprès du CAM. Il est souvent présenté comme un obstacle à l'investissement productif. Cette enquête permet d'analyser avec précision la situation des exploitations qui en ont bénéficié**.

* La présentation de cette enquête du SCEES est faite dans "La structure foncière des exploitations agricoles en 1980". Collection de statistique agricole. Etude 202. Novembre 1981. Ministère de l'Agriculture SCEES. La population analysée ici est constituée par l'échantillon de cette enquête pour le département des Côtes-du-Nord. Le champ couvert est celui des 30 678 exploitations présentes dans ce département au RGA 1979-80.

Sur les caractéristiques de cette enquête, voir Annexe 2. On y examine en particulier les données d'endettement en confrontant les données saisies par l'enquête à celles relevées auprès du CAM.

** Les résultats de ce travail complètent et précisent ceux établis précédemment cf.-Enquête sur la distribution du crédit aux agriculteurs dans deux départements, les Côtes-du-Nord et la Sarthe (D. AUBERT et alii. INRA-Rennes et Paris, 1978.

-La distribution du crédit agricole aux agriculteurs dans les Côtes-du-Nord : 1970-1975-1979. D. AUBERT et alii., INRA, Montpellier, Rennes, Paris, 1982.

I - APPROCHE DES BENEFICIAIRES DES PRETS FONCIERS

L'enquête foncière fournit, entre autres, un historique des "apports ou acquisitions foncières depuis 1970" et des "améliorations foncières depuis 1970". Y sont relevés notamment les caractéristiques physiques des opérations, leur coût et leur financement. L'enquête relève en outre l'annuité versée en 1980 pour tous les emprunts contractés "pour financer des acquisitions de superficie ou des travaux, défrichements, améliorations foncières diverses". Il s'agit donc ici de l'annuité correspondant essentiellement aux emprunts fonciers et aux emprunts pour bâtiment d'exploitation.

Il s'ensuit que les exploitations ayant dans l'enquête une annuité ne recouvrent pas l'ensemble des exploitations endettées *. Elles sont cependant assez représentatives du noyau central des exploitations endettées du département dans la mesure où elles comprennent l'ensemble des exploitations ayant un encours pour le foncier ou les bâtiments.

Dans ce cadre on examinera dans un premier temps les caractéristiques des exploitations ayant une annuité au sens de l'enquête pour resituer parmi celles-ci les exploitations ayant un endettement foncier. Afin de compléter cette approche, on étudiera plus particulièrement les exploitations qui n'ont pas connu de changement de chef entre 1970 et 1980 (exploitations pérennes) dont on pourra suivre l'évolution sur dix ans.

* Il y a non-recouvrement du droit : d'autres exploitations peuvent être endettées seulement pour d'autres objets (matériel, cheptel, calamités, etc ...) et, effectivement, les plus importantes parmi les exploitations sans annuité selon l'enquête sont fréquemment endettées.

On présentera ainsi :

Ensemble de l'échantillon : 29 402 exploitations

Avec annuité : 13 444 ex.

Sans annuité : 15 958 ex.

P₁ : Pérennes avec ann. 9 469 ex.

P₂ : Pérennes sans ann. 10 783 ex.

P₃ = P₁ avec
encours foncier

P₄ = P₁ sans
encours foncier

1. Les exploitations de l'enquête selon qu'elles ont ou non une annuité.

Considérons les exploitations selon qu'elles ont ou non une annuité dans l'enquête.

Les exploitations avec annuité témoignent, au principal, pour les exploitations endettées - en fait pour les plus importantes d'entre elles -. Elles ont une dimension économique importante et une orientation spécialisée .

Tableau 1. Caractéristiques des exploitations avec ou sans annuité

Caractéristiques	exploitations avec une annuité selon l'enquête	exploitations sans annuité selon l'enquête
Nombre total	13 444 exploit.	15 958 exploit.
dont OTEX lait (411, 412)	≈ 6 000	≈ 8 000
dont OTEX spécialisées hors sol (51, 52, 72)	≈ 4 000	≈ 0
SAU	21,5 ha	12,2 ha
FVD	11,0 ha	6,2 ha
MBS	16 700 UCE (*)	4 800 UCE
âge	46 ans	55 ans

Source : SCEES **

2. Evolution des exploitations entre 1970 et 1980 selon qu'elles ont ou non une annuité.

Parmi ces exploitations une part - la plus grande part - n'a pas connu de changement de chef entre 1970 et 1980 et peut donc sans difficulté être appariée avec le RGA 1970. On a donc distingué au sein des deux populations précédentes les sous populations pérennes.

(*) UCE : Unité de Compte Européenne

** Sur l'échantillon utilisé voir Annexe 2. Tous les tableaux sont issus de cette source. On ne le rappellera que quand on y adjoint des données issues du CAM.

Soient les populations : P_1 = pérennes avec annuité
 P_2 = pérennes sans annuité

Selon que les exploitations ont ou non en 1980 une annuité, leur évolution sur dix ans diverge complètement.

Les pérennes avec annuité augmentent fortement leur MBS moyenne (x 1,6). Les glissements entre classes de MBS sont très marqués : entre 1970 et 1980 les effectifs de la classe 3 diminuent, ceux des classes 4 et 5 s'enflent (cf. tableau 2a).

Tableau n°2a. Exploitations pérennes ayant une annuité dans l'enquête (P_1). Evolution de la Marge Brute Standard (1), 1970-1980, par classes de MBS (a).

Classes MBS \ Années	1970		1980	
	effectifs	MBS moyenne	effectifs	MBS moyenne
1. <2000	600	1100	800	1100
2. 2000 < <5000	1179	3500	899	3800
3. 5000 < <12000	4949	8700	2610	9200
4. 12000 < <25000	2642	16300	3381	18400
5. >25000	x	x	1780	33600
Ensemble	9469	9900	9469	15900

(a) Les chiffres non représentatifs sont remplacés par des x.

Les plus petites exploitations tendent à se spécialiser en lait ; le groupe des producteurs de hors-sol se gonfle à partir d'un noyau déjà spécialisé en 1970 (OTEX 72). Les effectifs des OTEX les moins spécialisées sont en forte régression (cf. tableau 2b).

Tableau n°2b. Exploitations pérennes ayant une annuité dans l'enquête (P_1) - Evolution de la MBS. 1970-1980, par Orientation Technico Economique (1).

OTEX \ Années	1970		1980	
	effectifs	MBS moyenne	effectifs	MBS moyenne
411	559	6800	3196	10500
412	1839	8000	1497	11100
51	180	18900	1079	29500
52	0	0	x	x
72	1380	15800	1398	25300
71,810,819, Ensemble	<u>4992</u> 9469	<u>8600</u> 9900	<u>1419</u> 9469	<u>13200</u> 15900

(1) Voir définitions en annexe.

L'évolution des exploitations pérennes sans annuité dans l'enquête est tout à fait inverse.

En moyenne, leur MBS stagne (elle est multipliée entre 1970 et 1980 par 1,06). Les glissements entre classes de MBS sont très faibles (cf. tableau 3a).

Tableau n°3a. Exploitations pérennes, sans annuité dans l'enquête (P₂). Evolution de la MBS, par classes de MBS.

Classes de MBS	Années	1970		1980	
		effectifs	MBS moyenne	effectifs	MBS moyenne
1		3098	1000	3398	900
2		2696	3500	2496	3700
3		4310	7800	3789	8000
4		680	16600	1100	16400
5		0		0	0
Ensemble		10783	5300	10783	5 600

Les effectifs des OTEX peu spécialisées ne diminuent que légèrement. La seule modification sensible est le renforcement du groupe des producteurs de lait dont la MBS, tout en restant faible, s'accroît sur la période (cf. tableau 3b).

Tableau n°3b. Exploitations pérennes sans annuité dans l'enquête (P₂). Evolution de la MBS, par classes de MBS.

OTEX	Années	1970		1980	
		effectifs	MBS moyenne	effectifs	MBS moyenne
411		2177	3300	4552	6000
412		1498	6500	1159	9100
51		0	0	x	x
52		x	x	x	x
72		579	11100	0	0
71,810,819		5490	5200	3994	3500
Ensemble		10783	5300	10783	5600

3. Exploitations avec annuité dans l'enquête et exploitation ayant réellement un encours. Leur évolution entre 1970 et 1980 selon l'encours.

L'enquête saisit imparfaitement la situation réelle de l'endettement par le biais de l'annuité (1). Au lieu des données d'annuités issues de l'enquête, on utilisera donc maintenant les données correspondantes relevées auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole. Ceci permet alors d'affiner les descriptions précédentes et de préciser l'évolution des exploitations en fonction de leur accès à l'endettement entre 1970 et 1980 (2).

On examinera ici la population P_1 qui présente l'intérêt d'être connue tant en 1970 qu'en 1980 et par ses caractéristiques de structures et par ses caractéristiques d'endettement.

-
- (1) Certaines exploitations saisies dans l'enquête comme ayant une annuité (126 cas non extrapolés sur 240) en sont en fait dépourvues (14 cas non extrapolés) ; quelques autres qui devraient avoir une annuité dans l'enquête n'en ont pas (deux exploitations ayant un encours en foncier et bâtiment classées sans annuité).
 - (2) Les exploitations pérennes ayant une annuité (P_1) ont un encours pour 87 % d'entre elles en 1980. 74 % étaient endettées en 1970.

Tableau n°4. Population P₁ - variation de la MBS selon les situations d'endettement

Encours LMT 70	Encours LMT 80	0	0 <	50 000 <	100 000 <	> 200 000	Ensemble
			< 50 000	< 100 000	< 200 000		
0	Effectifs	1080	499	600	x	x	2438
	MBS 70	4600	2700	9900	x	x	6300
	MBS 80	4200	4100	16000	x	x	9400
0 < < 50 000	Effectifs	x	1437	1117	558	1341	4613
	MBS 70	x	8000	9600	8000	11900	9700
	MBS 80	x	10400	11000	13900	23700	15300
50 000 à < 100 000	Effectifs	0	x	x	439	321	1318
	MBS 70	0	x	x	11000	14700	12700
	MBS 80	0	x	x	20700	30100	21300
100 000 et plus	Effectifs	0	x	x	240	680	1100
	MBS 70	0	x	x	12900	16200	15000
	MBS 80	0	x	x	19500	31100	26200
Ensemble	Effectifs	1240	2395	1996	1318	2521	9469
	MBS 70	5900	7900	10100	10400	13300	9900
	MBS 80	6600	10600	13000	17600	26800	15900
	MBS 80/MBS 70	112	134	129	169	202	161

Source : SCEES et CRCA.

L'augmentation de la dimension économique est d'autant plus forte que l'encours en 1980 est plus élevé ; l'encours en 1980 est d'autant plus élevé que le niveau de départ de la dimension économique est plus haut.

4. Cas des exploitations avec un encours foncier

a) Endettement et dimension économique

Ceci étant posé, on peut saisir ce qui caractérise les exploitations ayant eu accès aux prêts fonciers. On distingue, dans cette même population P₁ les exploitations ayant un encours foncier en 1980 de celles qui n'en ont pas. Soit deux populations P₃ = P₁ avec encours foncier

P₄ = P₁ sans encours foncier (cf. tableaux)

Par rapport aux autres exploitations pérennes ayant une annuité selon l'enquête, celles qui ont un encours foncier

- sont dès 1970 de dimension économique plus grande et presque toutes sont déjà endettées (90 %).
- en 1980 elles sont plus endettées et leur dimension économique qui s'est accru plus rapidement atteint un niveau beaucoup plus élevé.

Elles se distinguent donc par le rythme de leur développement et l'importance de leur accès au crédit ; elles sont plus souvent et plus fortement endettées. Précisons cependant qu'elles ne sont pas homogènes. Celles d'entre elles qui sont peu endettées progressent peu et moins que les exploitations d'encours comparable sans endettement foncier. Le fort développement moyen de l'ensemble de cette population résulte pour une large part de la présence d'un sous-groupe qui a un encours élevé. Il existe certes un groupe fortement endetté parmi les exploitations sans encours foncier qui connaît lui aussi un développement rapide. Mais de ces deux groupes à croissance rapide soulignons que le premier (fort endettement et encours foncier) est le plus nombreux.

Tableau 5a. Population P₃ (avec encours foncier). Variation de la MBS selon les situations d'endettement (tranches d'encours en francs).

Encours LMT 1970 \ Encours LMT 1980		0	0 < < 50 000	50 000 < < 100 000	100 000 < < 200 000	> 200 000	Ensemble
		0	Effectifs	0	0	x	x
	MBS 70			x	x	x	10500
	MBS 80			x	x	x	20200
0 < 50 000	Effectifs	0	678	777	379	679	2514
	MBS 70		8300	9100	9400	12300	9800
	MBS 80		8600	9800	14400	25900	14500
50 000 < < 100 000	Effectifs	0	x	x	439	240	1039
	MBS 70		x	x	11000	15500	11900
	MBS 80		x	x	20700	30300	20600
> 100 000	Effectifs	0	x	x	240	680	100
	MBS 70		x	x	12900	16200	15700
	MBS 80		x	x	19500	31100	27900
Ensemble	Effectifs		838	1316	1139	1780	5073
	MBS 70		9100	9800	11200	14000	11500
	MBS 80		10600	11700	18400	28700	19000
	MBS 80/MBS 70		116	119	164	205	165

Tableau 5b. Population P₄ (sans encours foncier). Variation de la MBS selon les situations d'endettement (tranches d'encours en francs).

Encours LMT 1970 (a) \ Encours LMT 1980		0	0 < < 50 000	50 000 < < 100 000	100 000 < < 200 000	> 200 000	Ensemble
		0	Effectifs	1080	499	340	0
	MBS 70	4600	2700	10400			5200
	MBS 80	4200	4100	16900			6400
0 < < 50 000	Effectifs	x	759	340	x	660	2099
	MBS 70	x	7800	10700	x	11 500	9700
	MBS 80	x	12100	14300	x	21 400	16200
Ensemble	Effectifs	1240	1557	680	x	740	4397
	MBS 70	5900	7300	10600	x	11 500	8000
	MBS 80	6600	10600	15600	x	22 300	12300
	MBS 80/MBS 70	112	145	147		194	154

(a) Le groupe avec encours supérieur à 50 000 F en 1970 n'est pas significatif

Source : SCEES et CRCA.

b) Les situations de FVD

Nous ne disposons de cette donnée que pour 1980. Il est frappant de constater que les exploitations de P₄ ne se caractérisent pas par des FVD importants. Ce n'est pas parce qu'elles sont déjà propriétaires, qu'elles n'ont pas réalisé de prêts fonciers. Le cas extrême est constitué par le groupe des exploitations de P₄ les plus endettées : elles sont presque entièrement en fermage.

Tableau 6a. Population P₃ (avec un encours foncier) - Caractéristiques de surface (SAU) et de faire-valoir direct (FVD) en 1980, selon les classes d'encours 1970 et 1980.

Encours LMT 70 (a) \ Encours LMT 80		Encours LMT 80					Ensemble
		0	1 < <50 000	50 000 < <100 000	100 000 < <200 000	>200 000	
0	SAU	0	0	x	x	x	30,6
	FVD	0	0	x	x	x	16,9
0 < < 50 000	SAU	0	17,3	21,7	26,6	39,9	26,1
	FVD	0	11,2	12,2	19,0	30,3	17,8
50 000 < < 100 000	SAU	0	x	x	27,6	45,3	31,0
	FVD	0	x	x	16,8	16,9	17,0
> 100 000	SAU	0	0	x	28,5	32,3	31,1
	FVD	0	0	x	21,7	26,8	25,0
Ensemble	SAU	0	20,4	24,0	28,1	34,5	28,6
	FVD	0	12,0	15,0	18,2	25,7	19,0

Tableau 6b. Population P₄ (sans encours fonciers) - idem.

0	SAU	10,1	11,1	25,7	0	0	13,1
	FVD	7,3	7,2	4,1		0	6,7
0 < < 50 000	SAU	x	15,9	27,6	x	30,7	23,9
	FVD	x	6,5	8,0	x	2,8	7,4
Ensemble	SAU	12,8	14,8	26,6	x	30,4	18,9
	FVD	9,0	6,4	6,1	x	2,6	6,8

Source : SCEES et CRCA.

(a) Le groupe avec encours supérieur à 50 000 F en 1970 n'est pas significatif pour P₄.

II. ACCES AU FONCIER, ACCES AU CREDIT.

On a vu que les exploitations ayant un accès au financement spécifique du foncier se caractérisent en moyenne plus encore que les autres exploitations ayant une annuité dans l'enquête, par une dimension économique élevée dès le départ de la période examinée et par un développement soutenu sur ces dix ans.

On cherchera maintenant à déterminer comment elles se situent parmi les exploitations qui accroissent leur faire valoir direct (FVD) et en particulier parmi celles qui achètent des terres.

1. Les exploitations selon qu'elles accroissent ou non leur FVD.

Plus de la moitié des exploitations (55 %) ne réalisent dans les années 70-80 ni achat ni héritage et n'accroissent donc pas leur FVD. Elles diffèrent des autres exploitations notamment par leur dimension économique beaucoup plus faible.

	effectif	%	MBS	SAU	FVD
exploitations n'ayant pas accru leur FVD	15 980	55	7 900	13,5	5,8
exploitations ayant accru leur FVD	13 423	45	13 000	20,2	11,5
dont ayant accru uniquement par héritage	1 319	4	11 400	13,0	8,7

Parmi celles qui accroissent leur FVD un petit nombre ne doit cet accroissement qu'à des héritages (4 % du total).

Leur dimension économique est moindre que celle des autres exploitations qui accroissent leur FVD, c'est-à-dire les exploitations qui ont réalisé au moins un achat foncier. On a en effet :

ayant accru leur FVD 13 423		n'ayant pas accru leur FVD 15 980	
ayant réalisé au moins un achat 12 104	héritage seul 1 319	n'ayant pas réalisé d'achat 17 299	

2. Les exploitations qui ont acheté des terres

a) Les exploitations qui ont acheté et les autres.

Soit B_1 les exploitations qui ont acheté

B_2 les exploitations qui n'ont pas acheté

La comparaison des caractéristiques de B_1 et B_2 recoupe à très peu près les mêmes différences que celles déjà relevées entre les exploitations qui accroissent leur FVD et les autres.

La dimension économique moyenne de B_1 est ainsi supérieure à celle de B_2 . On remarquera cependant qu'elle n'est pas très élevée (13 300).

On peut d'autre part préciser comment se répartissent les achats de terres, cf. tableau 7.

Tableau 7. Caractéristiques des populations B₁ et B₂ en 1980 par OTEX et classes de MBS.

		Exploitations de B2 (n'ayant pas d'achats fonc.)					Exploitations de B1 (ayant au moins un achat foncier)					
		Nbre	% du total de la classe	MBS	SAU (ha)	FVD (ha)	Nbre	% du total de la classe	MBS	achat moyen (ha)	SAU (ha)	FVD (ha)
OTEX	411,412	7790	55	6500	15,5	5,8	6328	45	9500	7,2	21,3	12,2
	42,43	1177	60	4400	12,3	7,5	801	40	11200	10,8	21,8	15,1
	51,52,72	2317	49	26700	15,8	6,4	2437	51	29700	4,8	24,7	14,4
	71	1197	51	12300	23,0	11,3	1159	49	13100	5,0	22,9	8,8
	autres	4817	80	2100	7,1	4,6	1198	20	2700	2,3	9,7	7,2
MBS	1	5997	81	900	3,7	2,6	1399	19	600	1,4	2,7	2,3
	2	2976	58	3700	11,1	7,0	2197	42	3700	4,1	11,2	9,3
	3	4647	57	8200	19,0	8,2	3567	43	8800	5,2	19,6	9,9
	4	2540	43	17200	24,5	8,2	3400	47	18500	9,0	31,5	15,4
	5	1140	43	37300	23,7	7,6	1540	47	37500	9,5	31,5	20,3
Total		17299	59%	8200	13,5	6,0	12104	41	13300	6,2	21,0	11,8

L'existence ou l'absence d'un achat foncier est à peu près répartie selon les OTEX (mises à part les très petites exploitations regroupées toutes dans 810, 819). Les superficies achetées sont plus grandes dans les orientations bovines (411, 412, 42, 43) que dans les orientations hors-sol. Mais ceci tient peut-être (au moins dans cet échantillon) à ce que ces dernières sont le fait d'exploitations importantes dont le FVD est déjà assez développé.

D'autre part la présence et l'importance des achats est très hiérarchisée selon la dimension économique.

b. Les évolutions 1970-1980

La situation des exploitations pérennes n'ayant pas connu de changement de chef peut être appréciée en 1970 et 1980. A ces deux dates, on a :

	nombre	MBS70	MBS80	MBS80/MBS70
exploitations n'ayant pas au moins un achat	11 665	6300	8100	129
exploitations ayant au moins un achat	8 668	9000	13700	152

Les exploitations qui achètent du foncier connaissent une augmentation nettement plus rapide de leur dimension économique tout en étant au départ plus grandes.

Mais ces résultats se précisent quand on prend en considération l'endettement.

3. achat du foncier et accès au crédit

a. Les caractéristiques en 1980

On examinera la situation des exploitations qui ont acheté des terres (B_1) selon qu'elles ont ou non été financées par le crédit. On distinguera

B_{1A} : les exploitations ayant un endettement foncier

B_{1B} : celles n'ayant pas d'endettement foncier mais ayant toutefois une annuité dans l'enquête i.e. les exploitations qui ont un endettement en bâtiment sans endettement foncier.

et B_{1C} : celles n'ayant pas l'annuité dans l'enquête (ni endettement foncier ni endettement bâtiment).

Rappelons que 45 % des exploitations de l'enquête ont de 1970-1980 un accroissement de leur FVD et 41 % ont réalisé au moins un achat. Ces groupes ont été décrits ci-dessus. On a souligné leur dimension économique moyenne ; ainsi les exploitations qui ont achetés des terres ont une MBS de 13 300 UCE. Mais la moitié seulement de celles-ci (20 % des exploitations) a eu accès à l'endettement foncier. La dimension économique de ces dernières diffère nettement de celles qui achètent sans endettement foncier. Ces deux groupes sont à peu près égaux en nombre mais celui qui a eu accès au crédit a une dimension économique plus du double de celui qui n'y a pas eu accès. Simultanément il a réalisé des achats beaucoup plus considérables.

Tableau 8. Caractéristiques des diverses populations ayant acheté, par classes de MBS

	% de la population dans la population totale	Nbre	% du groupe dans le total de la classe MBS considérée	MBS	SAU	FVD	achats	hérit.
ayant au moins un achat (B ₁)								
classe 1		1399	19 %	600	2,7	2,3	1,4	
2		2197	42 %	3700	11,2	9,3	4,1	
3		3567	43 %	8800	19,6	9,9	5,2	
4		3400	57 %	18500	31,5	15,4	9,0	
5		1540	57 %	37500	31,5	20,3	9,5	
total	41 %	12104	-	13300	21,0	11,8	6,2	0,8
avec endettement foncier (B _{1A})								
classe 1		200	3 %	1200	9,2	7,1	4,7	
2		599	12 %	3700	11,3	8,8	6,6	
3		1534	19 %	8900	20,6	13,6	8,4	
4		2400	40 %	18700	31,8	17,2	10,8	
5		840	31 %	32500	38,2	29,7	15,2	
total	19 %	5573	-	15900	26,7	16,8	10,2	0,7
sans annuité dans enquête (B _{1C})								
classe 1		1119	16 %	500	1,7	1,5	0,8	
2		1398	27 %	3700	10,9	9,0	2,8	
3		1753	21 %	8400	18,5	8,0	3,0	
4		580	10 %	16800	33,2	17,2	6,7	
5			x	x	x	x	x	
total	17 %	5031		6500	14,0	7,8	2,8	0,7
sans endettement foncier mais avec annuité (B _{1B}) (bâtiment)								
classe 1	x	x	x	x	x	x	x	
2								
3								
4								
5		601	22 %	46200	24,6	9,6	3,3	
total	5 %	1500		26600	23,3	6,6	2,5	1,3

Source : SCEES et CRCA.

Si l'accès au foncier est d'autant plus fréquent (et plus important) que la dimension économique des exploitations est grande, c'est encore plus vrai pour l'accès à l'endettement. Ainsi on peut répartir les surfaces acquises selon la classe MBS des exploitations qui achètent et selon qu'elles ont ou non un endettement foncier. Pour 100 de surfaces acquises entre 1970 et 1980 on a :

	classe 1	classe 2	classe 3	classe 4	classe 5	Total
Tous achats	2,6	12,0	24,8	40,9	19,7	100
dont achetés par des exploitations ayant eu accès à l'endettement foncier	1,3 soit 50 %	5,5 soit 46 %	17,9 soit 72 %	36,0 soit 88 %	17,9 soit 91 %	79

b. Diversité des exploitations ayant eu accès et au foncier et au crédit.

Si l'on peut nettement opposer la situation des exploitations qui achètent de la terre selon qu'elles ont ou non accès au crédit, on doit cependant pousser plus loin la description. En effet les exploitations qui achètent et ont un endettement foncier correspondant ne sont pas homogènes.

Distinguons donc plusieurs groupes parmi les exploitations qui achètent avec un endettement foncier (B_{1A}).

B_1 exploitations qui ont au moins un achat 12 104		
$B_{1A} = B_1$ avec endettement foncier 5 573	$B_{1B} = B_1$ sans endet. foncier mais avec annuité 1 500	$B_{1C} = B_1$ sans annuité 5 031
a = endet. foncier seul 1 038	$B_{1A} - a$ 4 535	
	B_{1a-b} 3 494	b = endet. foncier et endet. bâtiment 2 079

1) Les exploitations endettées en foncier seulement

D'abord un petit groupe a (1038 cas sur 5573 soit 19 %) d'exploitations qui n'ont pas d'autre endettement que leur endettement foncier. Il s'agit d'un groupe peu nombreux et rassemblant des situations hétérogènes. Reposant sur peu de cas, les résultats les concernant sont fragiles. On retiendra que ces exploitations, de dimension économiques diverses, sont plus fréquentes parmi les plus petites classes de dimension économique. Par rapport à B_{1A} leur MBS moyenne est faible 10 500 UCE contre 15 900. Si on les exclut, les autres exploitations de B_{1A} ($B_{1A} - a = 5573 - 1038 = 4535$ exploitations) ont une MBS moyenne de 17 100.

2) Les exploitations cumulant endettement foncier et endettement bâtiment

Une autre division au sein de B_{1A} apparaît plus marquée. Considérons: d'une part les exploitations qui cumulent endettement foncier et endettement bâtiment : b soit 2079 exploitations.

. les autres exploitations ($B_{1A} - b = 5573 - 2079 = 3494$ exploitations). Ces exploitations qui ont acheté avec un endettement foncier peuvent ne pas avoir d'autre endettement (elles comprennent donc a), mais c'est un cas minoritaire ; plus fréquemment elles sont endettées par ailleurs. Ce groupe est nombreux : il représente les 2/3 des exploitations ayant acheté avec un encours foncier. Mais sa dimension économique moyenne est à peine plus élevée que celle de la population a.

C'est donc la situation du groupe b qui tire la moyenne d'ensemble vers le haut. Celui-ci qui cumule un endettement foncier et un endettement en bâtiment représente un tiers de l'ensemble et a une MBS moyenne élevée.

On a en résumé: Ensemble = B_{1A}	= 5573 exploitations,	MBS moyenne 1980 = 15 900 UCE
Ensemble - a	= 4 535	" 17 100 UCE
a	= 1 038	" 10 500 UCE
Ensemble -b	= 3 494	" 10 600 UCE
b	= 2 079	" 24 900 UCE

c) Les évolutions entre 1970 et 1980

Si l'on oppose les évolutions des populations précédentes (en n'examinant donc dans celles-ci que les exploitations pérennes), on retrouve bien le clivage entre exploitations ayant acheté avec et sans endettement foncier. Ces dernières, de plus petites dimensions économiques au départ, se développent peu contrairement à celles qui ont eu accès à l'endettement foncier.

Exploitations pérennes	effectif	MBS70	MBS80	MBS80/MBS70
ayant accru leur FVD	9187	9100	14000	154
dont ayant acheté	8668	9000	13700	152
. avec endettement foncier	4274	10800	17000	157
. sans annuité dans l'enquête	3373	6300	7900	125
. sans endettement foncier mais avec annuité	1021	10400	18700	180

Source : SCEES et CRCA.

Mais il faut alors distinguer à nouveau parmi les exploitations ayant acheté avec endettement foncier. En reprenant les mêmes définitions que plus haut on a :

Exploitations pérennes				
Ensemble	4274	10800	17000	157
Ensemble -a	3915	10600	17300	163
Ensemble -b	2735	9000	12000	133
b	1539	13600	25800	189

Parmi les exploitations qui ont acheté des terres avec endettement foncier, celles qui n'ont pas d'endettement en bâtiment (Ensemble -b) se développent certes plus que les exploitations ayant acheté des terres sans endettement foncier mais la forte augmentation de la dimension économique moyenne des exploitations ayant eu accès et au crédit et au foncier est imputable principalement à un groupe restreint d'exploitations dont la dimension économique au départ était forte et qui a cumulé toutes les formes d'endettement : b.

III. L'ENDETTEMENT FONCIER VIENT-IL CONCURRENCER D'AUTRES ENDETTEMENTS ?

On oppose généralement "charge foncière" et investissement "productif". L'accès au foncier et à l'endettement foncier constituerait un obstacle au développement d'autres investissements et vice versa. En examinant les résultats moyens - de ce département tout au moins - tel n'est pas le cas. Les exploitations endettées en foncier cumulent un grand nombre d'autres endettements : dans l'encours à LMT de la population B_{1A} l'encours foncier représente 30 %. Précisons cependant. Plus les exploitations sont de grande dimension économique, plus l'encours foncier est élevé en moyenne et moins il pèse dans l'encours total. Dans ce cas non seulement on ne peut parler de concurrence mais au contraire ces exploitations cumulent au maximum tous les types d'encours. Si concurrence il y a, elle n'existe que pour les exploitations de petite dimension (cf. tableau page suivante).

Détaillons en reprenant les populations distinguées précédemment.

Le groupe a, peu nombreux, n'a pas d'autre endettement que foncier. Ces exploitations, non endettées par ailleurs, réalisent un achat foncier important, obtiennent un financement CAM : ... concurrence ?

Les exploitations endettées en foncier sans endettement en bâtiment (Ensemble-b) : exploitations de dimension moyenne qui ont, mis à part le groupe a envisagé ci-dessus, d'autres endettements pour un montant non négligeable ... concurrence ?

Le groupe b : exploitations endettées en foncier et bâtiment ; grande dimension ; fort endettement en foncier et endettement total élevé. Le montant de l'encours non foncier est même supérieur à celui des exploitations comparables qui ont également un encours lié aux bâtiments mais n'ont pas d'encours foncier (achat de petites surfaces + héritages) ... concurrence ?

Tableau 9. Caractéristiques comparées des exploitations ayant acheté des terres avec endettement foncier et sans endettement foncier mais avec annuité.

		classe 1	classe 2	classe 3	classe 4	classe 5	Total	
Population des exploitations ayant acheté des terres avec endettement foncier	effectif	x	599	1534	2400	840	5573	soit 100
	enc. LMT		57500	68700	267500	396000	205000	
	dont foncier		43600	33700	77600	86000	61800	
Ensemble	%		76 %	49 %	29 %	21 %	30 %	
dont sans endettement en bâtiment = Ensemble -b	effectif	x	599	1534	1260	x	3494	soit 63
	enc. LMT		57500	68700	219700		117000	
	dont foncier		43600	33700	92300		55200	
	%		76	49	42		47	
dont sans autre endettement que foncier = a	effectif	x	499	x	x	x	1038	soit 19
	enc. LMT		49700				60800	
	dont foncier		49700				60800	
	%		100%				100%	
Ensemble -a	effectif	x	x	1335	2220	759	4535	soit 81
	enc. LMT			73100	286200	427100	237200	
	dont foncier			32900	76400	88400	62400	
	%			45 %	27 %	21 %	26 %	
b	effectif	x	x	x	1220	759	2079	soit 37
	enc. LMT				314800	427100	361300	
	dont foncier				63000	88400	73500	
	%				20 %	21%	20%	
sans endettement foncier mais avec annuité	effectif	x	x	x	420	601	1500	
	enc.LMT dont foncier				286900 0	293500 0	229300 0	

Source : SCEES et CRCA.

IV - ENDETTEMENT FONCIER ET INDICATEURS DE CRISES LIEES A L'ENDETTEMENT

On prendra ici comme indicateurs de crise liées à l'endettement*:

- une OC utilisée à plus de 80 %
- un retard d'annuité
- un endettement à plus de six mois auprès des coopératives.

Les exploitations présentant au moins ^{un} de ces indicateurs constitueront les populations B, celles qui en sont dépourvues les populations A.

1. Examinons d'abord la population des exploitations effectivement endettées parmi celles que l'enquête saisit comme ayant une annuité (soit 11 325 sur 13 344).

a. Classement par niveau d'encours LMT (simplifié) - dénombrement

	classe d'encours	<200 000F	>200 000 F	Ensemble	soit %
Ensemble des exploitations endettées parmi celles dont l'enquête saisit l'annuité	A	6166	3759	9925	88
	B	900	500	1400	12
	total	7066	4259	11325	100
dont ayant un encours foncier foncier	A	3812	2159	5971	93
	B	241	240	481	7
	total	4053	2399	6452	100
dont n'ayant pas d'encours foncier	A	2355	1599	3954	81
	B	659	260	919	19
	total	3014	1860	4874	100

Source : SCEES et CRCA.

Les exploitations présentant des indicateurs de crise liés à l'endettement (groupe B) sont plus fréquentes chez les exploitations non endettées en foncier et ne se situent pas de manière privilégiée parmi les forts encours.

* Sur ces indicateurs, voir : La distribution du crédit aux agriculteurs dans les Côtes-du-Nord, 1970-1975-1980, op. cit.

b. classement par tranche de MBS : dénombrement

		< 5000	5000- 12000	12000- 25000	> 25000	Ensemble
Ensemble	A	1398	2649	3799	2079	9925
	B	(200)	(359)	(321)	(521)	1400
	total	1598	3008	4120	2600	11325
dont ayant encours foncier	A	799	1573	2560	1039	5971
	B	0	(80)	(160)	(240)	481
	total	799	1653	2720	1280	6452
dont n'ayant pas d'encours foncier	A	600	1076	1239	1040	3954
	B	(200)	(279)	(160)	(280)	919
	total	800	1355	1399	1320	4874

Source : SCEES et CRCA.

Si nous classons les exploitations par tranche de MBS, les petites dimensions économiques sont peu représentées dans ce groupe. Il va de soi d'autre part que la répartition des exploitations présentant des indicateurs de crise liés à l'endettement n'est pas représentative : elle indique seulement que les situations de crise ainsi repérées sont localisées dans les différentes classes de dimension économique.

On retiendra principalement que les exploitations endettées en foncier ne sont pas spécialement nombreuses dans le groupe des exploitations en difficulté.

2. Poids de l'encours foncier dans l'encours total

L'encours foncier n'a pas un poids écrasant dans l'encours : classons les exploitations selon le poids de l'encours foncier dans l'encours total à LMT.

Soit 3 classes : poids < 1/3

1/3 < poids < 2/3

2/3 < poids.

	Ensemble des exploitations ayant un encours foncier				dont présentant des indicateurs de crise liés à l'endettement			
	effectif	enc.LMT	MBS	annuité totale	effectif	enc.LMT	MBS	annuité totale
< 1/3	2599	331200	23800	67300	481	221500	22600	56000
1/3 < < 2/3	1978	194400	15400	33800	-	-	-	-
2/3 <	1875	68100	11100	9800	-	-	-	-
Ensemble	6452	212800	17600	40300	481	221500	22600	56000

Source : SCEES et CRCA.

En moyenne l'accès à l'endettement foncier est le fait d'exploitations de dimension économique beaucoup plus grande que la moyenne et fortement endettées. Le poids de cet endettement est d'autant plus modéré qu'il est le plus souvent lié à d'autres encours d'un montant élevé ; il ne devient prédominant que dans les cas d'exploitations de moindre dimension et globalement peu endettées.

A N N E X E I.

1. La Marge Brute Standard ou MBS

Mesurée en Unité de Compte Européenne (UCE) (1). La correspondance en équivalents ha de blé est approximativement la suivante :

a. Classement en six tranches

Classes de MBS	UCE 1973	équivalents ha de blé
classe 1	moins de 2 000	Moins de 5
2	2 000 à moins de 4 000	5 à de 10
3	4 000 à moins de 8 000	10 à de 20
4	8 000 à moins de 16 000	20 à de 40
5	16 000 à moins de 40 000	40 à de 100
6	40 000 et plus	100 et plus

Source : SCEES - Ministère Agriculture -

b. Classement en cinq tranches

	UCE 1973	équivalents en ha de blé
classe 1	moins de 2000	Moins de 5
2	2 000 à moins de 5 000	5 à de 12,5
3	5 000 à moins de 12 000	12,5 à de 30
4	12 000 à moins de 25 000	30 à de 62,5
5	25 000 et plus	62,5 et plus

2. L'Orientation Technico-Economique ou OTEX

Système de production défini par les parts respectives des marges de telle ou telle production dans la Marge Brute Standard totale d'une exploitation. (voir page suivante).

(1) L'UCE vaut 5,61 F.

CLASSIFICATION DES OTEX

CODE	LIBELLÉ DE L'ORIENTATION	TYPE (1)	CONDITIONS D'APPARTENANCE
TYPES PURS			
11.	CÉRÉALES		Céréales > 2/3
12.	AUTRE AGRICULTURE GÉNÉRALE		Agriculture Générale > 2/3 avec céréales ≤ 2/3
210	HORTICULTURE		Légumes sous verre > 2/3 ou Fleurs sous verre > 2/3 ou (Horticulture sous verre > 2/3 avec légumes en maraîchage ≤ 2/3 et Fleurs ≤ 2/3)
219	AUTRE HORTICULTURE		Horticulture > 2/3 sauf horticulture sous verre c.a.d. avec : Légumes sous verre ≤ 2/3 et Fleurs sous verre ≤ 2/3 et (Horticulture sous verre ≤ 2/3, ou Légumes en maraîchage > 2/3 ou Fleurs > 2/3)
311	VIN DE QUALITÉ		Vins de qualité > 2/3
319	AUTRE VITICULTURE		Vignes > 2/3 avec Vins de qualité ≤ 2/3
32.	FRUITS/AUTRES CUL. PERM.		Cultures permanentes > 2/3 avec Vignes ≤ 2/3
411	BOVINS SPÉCIALISATION LAIT		Vaches laitières > 2/3
412	AUTRE ÉLEVAGE BOVIN LAITIER		Bovins lait > 2/3 et 2/3 de bovins lait < Vaches laitières ≤ 2/3
42.	BOVINS VIANDE		Bovins > 2/3 avec (Bovins lait ≤ 2/3 ou vaches laitières ≤ 2/3 de bovins lait) et vaches laitières ≤ 0,1
43.	BOVINS LAIT ET VIANDE		Bovins > 2/3 avec (Bovins lait ≤ 2/3 ou vaches laitières ≤ 2/3 de bovins lait) et vaches laitières > 0,1
44.	AUTRES HERBIVORES		Herbivores > 2/3 avec Bovins ≤ 2/3
51.	PORCS		Porcs > 2/3
52.	AUTRES GRANIVORES		Granivores > 2/3 avec Porcs ≤ 2/3
TYPES MIXTES			
61.	HORTICULT. ET CULT. PERMANENT.	Bipolaire	Horticulture > 1/3 et Cultures permanentes > 1/3
62.	AUTRES «POLY-CULTURE»	Bipolaire Bipolaire Part. dominant Part. dominant	Agriculture générale > 1/3 et Horticulture > 1/3 Agriculture générale > 1/3 et Cultures permanentes > 1/3 Agriculture générale > 1/3 Horticulture > 1/3 Cultures permanentes > 1/3
71.	HERBIVORES PARTIELLEM. DOMIN.	Part. dominant	Herbivores > 1/3
72.	AUTRES «POLYÉLEVAGE»	Bipolaire Part. dominant	Herbivores > 1/3 et Granivores > 1/3 Granivores > 1/3
810	AGRICULTURE GÉNÉRALE AVEC HERBIVORES	Bipolaire Bipolaire	1. Agriculture générale > bovins lait > 1/3 et vaches laitières > 2/3 de bovins lait 2. Agriculture générale > herbivores > 1/3 à l'exclusion des exploitations de 810 - 1 c'est-à-dire telle que : - soit bovins lait ≤ 1/3 - soit vaches laitières ≤ 2/3 de bovins lait
819	HERBIVORES AVEC AGRICULTURE GÉNÉRALE	Bipolaire	Herbivores ≤ Agriculture générale > 1/3, à l'exclusion des exploitations de 810 - 1 c'est-à-dire telle que : - soit : agriculture générale ≤ bovins lait - soit : bovins lait ≤ 1/3 - soit : vaches laitières ≤ 2/3 de bovins lait
82.	AUTRES «CULTURE - ÉLEVAGE»	Bipolaire Bipolaire Bipolaire Bipolaire Bipolaire Bipolaire	Agriculture générale > 1/3 et Granivores > 1/3 Horticulture > 1/3 et Herbivores > 1/3 Horticulture > 1/3 et Granivores > 1/3 Cultures permanentes > 1/3 et Herbivores > 1/3 Cultures permanentes > 1/3 et Granivores > 1/3 Aucun pôle n'est supérieur à 1/3 MBS totale nulle

(1) Type «bipolaire» : 2 pôles supérieurs à 1/3, tous les autres pôles restants inférieurs ou égaux à 1/3

Type «partiellement dominant» : 1 pôle supérieur à 1/3, tous les autres pôles restants inférieurs ou égaux à 1/3.

Source : Cahiers de Statistique Agricole n°40.

3. L'unité de Travail Annuel ou UTA

Quantité de travail annuel d'une personne à temps plein. La notion d'UTA se substitue à celle de PAT (Personne Année Travail) utilisée jusqu'ici et en diffère par la valeur des coefficients utilisés pour convertir les actifs à temps plein en équivalents à temps complet. Les coefficients de conversion des actifs à temps partiel en équivalents temps complet dans les concepts de PAT et d'UTA sont résumés par le tableau suivant :

		Activité sur l'exploitation (par rapport au temps complet)				
		< 1/4	1/4 - 1/2	1/2 - 3/4	3/4 - 1	Temps complet
PAT	Chef d'exploitation	0,11	0,33	0,68		1
	Aide familial	0,07	0,33	0,66		1
	Salarié	0,15	0,33	0,78		1
UTA	Ensemble des actifs	0,125	0,375	0,625	0,875	1

Source : Cahiers de statistique Agricole - Mars- avril 1982, p.8.

ANNEXE II

Note méthodologique: l'échantillon utilisé

- ses caractéristiques
- confrontation avec les données issues du CAM

1) - Calage de l'enquête.

Le SCEES a réalisé en complément au Recensement Général de l'Agriculture de 1979/1980 une enquête sur la structure foncière des exploitations agricoles en 1980. On a étudié ici les exploitations du département des Côtes du Nord.

Pour réaliser cette enquête le SCEES a tiré parmi les 30.678 exploitations des Côtes du Nord au RGA 79-80, 1.531 exploitations.

Celles-ci ont été réparties en 3 classes de SAU: de 0 à 14,5 ha, de 14,5 à 24,5 ha et plus de 24,5 ha. 778 se trouvent dans la première classe, 397 dans la seconde, 356 dans la troisième.

Au sein de ces trois classes l'enquête prend au total 247 exploitations. Pour chaque classe est calculé un coefficient d'extrapolation.

Le travail porte ici sur 240 exploitations. Ont été négligées six micro exploitations présentes lors du RGA mais disparues lors du RGA foncier (et sans endettement).

D'autre part on a choisi de supprimer une exploitation de très grande dimension économique qui est tellement exceptionnelle par sa MBS, son encours et ses annuités que l'enquête l'a mal saisie. En outre le taux d'extrapolation lui accorde un poids qu'elle n'a pas: à elle seule elle modifie trop les résultats moyens de l'échantillon.

	résultats moyens sans suppression	avec suppression
MBS moyenne	11.252	10.248
UGB	107	88
Annuités selon le RGA*	25.902	21.883

On aurait pu alors redresser les coefficients d'extrapolation pour revenir à la représentativité globale.

Ainsi pour la 1^o classe de SAU au lieu de 199,89 on aurait 216,52
" " 2^o " " " " " " 99,45 inchangé
" " 3^o " " " " " " 80,16 on aurait 81,06

On a cependant préféré maintenir les coefficients existants pour ne pas donner l'impression de prétendre à un degré de précision qui serait illusoire.

* encore l'annuité de cette exploitation est-elle très sous-estimée par l'enquête.

Compte tenu de sa structuration et des modifications mineures introduites cet échantillon est satisfaisant, notamment pour la répartition qu'il établit entre les OTEX et les classes de MBS. Précisons cependant que les petites classes de MBS et les moyennes sont un peu sous représentées*, la classe 5 étant au contraire sur-représentée, ce qui se retrouve aussi dans la répartition par OTEX: les OTEX spécialisées porcs et aviculture sont sur-représentées (voir tableau p. suivante)

Cette légère déformation produite par l'échantillon se traduit en matière d'endettement. Quand on introduit les données d'encours collectées auprès de la Caisse Régionale du CAM, on constate en effet que l'encours des prêts Spéciaux d'Élevage (PSE) et des Prêts Spéciaux de Modernisation (PSM) sont selon cet échantillon plus élevés qu'en réalité. Ceci est sans doute lié à la sur-représentation dans l'échantillon des exploitations de grande dimension économique notamment celles spécialisées dans les productions hors sol.

	encours selon l'enquête	encours réel auprès de la CRCA
prêts fonciers	401 millions (- 15 %)	472 millions
prêts spéciaux d'élevage	335 - (+ 15 %)	291 millions
prêts spéciaux de modernisation	196 - (+ 23 %)	159 -

* notamment du fait des petites exploitations disparues entre le RGA 1979-80 et le RGA foncier, sans pour autant que l'on ait redressé les coefficients de sondage - cf supra.

Calage de l'échantillon par rapport au RGA.

RGA foncier			RGA	
CEDEX	1	7396	7603	
"	2	3297	3495	Assez bonne représentativité
"	3	5145	5877	
"	4	6985	7884	Sous-représentation des
"	5	5980	5057	classes 1-2-3-4
"	6	600	761	sur-représentation de la classe 5
Ensemble		29402	30677	
OTEX	11	899	1027	
"	12	880	2343	
"	411	10406	11028	
"	412	3713	3128	
"	42	1558	779	
"	43	420	523	sur-représentation des
"	51	1738	1140	51-52
"	52	1359	950	
"	71	2356	2406	cf. sur-représentation de la
"	72	1658	2474	classe 5
"	82	0	400	
"	810	880	871	
"	819	1439	1252	
"	44	2097	1622	
OTEX 411	1	1799	1957	
	2	1898	1848	
	3	2295	3228	
	4	3413	3184	
	5	1000	807	
MBS moyenne		10248	9990	
SAU moyen		16,4	16,0	
FVD moyen		8,4	7,5	

D'autres aspects de l'enquête peuvent être calés sur des séries connues mais on arrive rapidement aux limites de représentativité.

Ainsi du volume des achats fonciers:

L'enquête recense entre 1970 et 1980, 20.100 achats de terres par les exploitations pour une surface totale de 75.123 ha, soit, année moyenne 6.800 ha. Les résultats, année par année, ne sont pas significatifs:

année	nombre	surface (ha)
1970	1.379	7.645
71	2.696	14.581
72	2.529	11.882
73	1.359	4.168
74	1.819	5.151
75	2.119	9.830
76	1.878	5.052
77	2.259	4.429
78	1.937	7.000
79	1.318	2.386

Par contre globalement l'enquête donne un ordre de grandeur relativement satisfaisant*. De plus elle fait bien apparaître le rétrécissement du marché foncier au cours de ces dix années:

1970-1974 = 8.685 ha/an

1975-1979 = 5.753 ha/an

Ainsi du prix à l'hectare:

année	prix à l'ha selon l'enquête**	série Scees
1970	8.600 F.	7.800 F.
71	9.400 F.	7.700 F.
72	9.400 F.	8.600 F.
73	9.500 F.	9.600 F.
74	12.500 F.	10.800 F.
75	11.100 F.	12.000 F.
76	12.600 F.	14.300 F.
77	20.600 F.	15.800 F.
78	15.900 F.	17.500 F.
79	18.900 F.	17.200 F.

Pour ces données aussi les résultats annuels ne sont pas significatifs dans le cadre départemental.

* -

** - Prix déclarés à l'enquête RGA foncier - toutes catégories confondues y compris bâtiments. Cf collection de statistique agricole. Etude 202 nov.1982. SCEES p.22.

Ainsi encore des réalisations de prêts fonciers:

On constate un écart important entre les réalisations de prêts fonciers selon l'enquête et le montant des réalisations de prêts fonciers par la Caisse Régionale.

On peut d'ailleurs dans ce cas distinguer entre ce qui est un problème de saisie par l'enquête et ce qui est un biais d'échantillon. On connaît en effet par confrontation avec les sources du CAM les prêts fonciers effectivement réalisés par les exploitations: leur montant est presque systématiquement inférieur au montant déclaré à l'enquête.

année	prêts fonciers réalisés selon l'enquête	prêts fonciers effectivement réalisés par ces exploitations	réalisations de prêts fonciers par le CRCA
1970	40,6 millions	41,0 millions	x
71	92,2 "	82,1 "	x
72	82,3 "	65,0 "	57,1 millions
73	27,1 "	23,9 "	53,0 "
74	31,3 "	27,9 "	46,5 "
75	56,8 "	50,6 "	37,7 "
76	37,2 "	21,1 "	33,2 "
77	66,2 "	38,5 "	51,8 "
78	57,2 "	56,1 "	59,0 "
79	30,5 "	19,7 "	46,5 "

Mais on aborde ainsi un deuxième aspect du calage de cette enquête:

non plus confronter ses résultats avec des séries extérieures connues mais confronter ses résultats avec ceux que l'on a collecté auprès de la CRCA.

2) - Confrontation des données du RGA foncier sur l'endettement avec les données issues du CAM.

a) - L'annuité

L'enquête demandait le montant de "l'annuité versée en 1980 en remboursement de tous les emprunts contractés pour financer des acquisitions de superficie ou des travaux, défrichement, amélioration foncières diverses". L'annuité selon l'enquête n'est donc que celle qui concerne certains endettements spécifiés. Parmi les "sans annuités" il y a de ce fait des endettés et parmi ceux qui ont déclaré une annuité, cette dernière peut ne représenter qu'une fraction de leur annuité.

- examen des données d'annuité sur les résultats non extrapolés

Dans le département 126 exploitations ont déclaré une annuité différente de 0. Comparons ces annuités avec les données correspondantes collectées auprès du CAM.

Il faut lever une difficulté préalable: parmi les exploitations déclarant une annuité dans l'enquête, il en est qui n'ont d'annuité que non CAM. Celles-ci nous échappent: 4 cas.

Restent 122 exploitations pour lesquelles on dispose des données collectées auprès du CAM.

Pour chaque exploitation on prendra $R = \frac{\text{annuité au sens du RGA selon le CAM}}{\text{annuité du RGA}}$

On a: $R = 0$	= 23	soit 18,9 %
$0 < R < 0,9$	= 34	" 27,8 %
$0 \leq R < 1,1$	= 40	" 32,8 %
$1,1 \leq R$	= <u>25</u>	" <u>20,5 %</u>
	122	100

ou avec des bornes plus larges:

$R = 0$	= 23	soit 18,9 %
$0 < R < 0,8$	= 25	" 20,5 %
$0,8 \leq R < 1,2$	= 59	" 48,3 %
$1,2 \leq R$	= <u>15</u>	" <u>12,3 %</u>
	122	100

On voit ainsi que dans seulement la moitié des cas l'annuité saisie par l'enquête ne diffère pas trop de la réalité.

- examen des données d'annuité - résultats d'ensemble extrapolés

Faisons maintenant abstraction des exploitations où contrairement à l'information fournie par l'enquête il n'y a pas d'annuité (soit 23 exploitations). Restent 99 exploitations qui extrapolées sont 9669. Malgré les variations nombreuses constatées ci-dessus, le résultat global

moyen obtenu par l'enquête est exact. Il en va de même à très peu près si l'on examine le résultat d'annuité selon la classe de MBS des exploitations.

Classe de MBS	Nombre	LMT Annuité totale selon le CAM		Annuité définie par le RGA	Idem selon le CAM	dont annuité foncière strito sensu
		Ann. CAM	Ann. non CAM			
1	200	6.800	-	2.200	2.200	2.200
2	799	8.200	-	6.200	6.700	4.000
3	2.511	18.800	-	8.500	7.700	3.900
4	3.580	35.100	7.000	26.100	22.900	5.700
5	2.580	72.500	7.700	49.100	54.600	4.100
Ensemble	9.670	38.100	4.600	25.700	25.700	4.600

De ceci on tire donc un constat contradictoire:

- l'enquête pour cet aspect - comprend un nombre élevé de cas où le renseignement est erroné (exploitations déclarées avec une annuité dans l'enquête alors qu'elles n'en ont pas: 23 cas sur 122)
- sinon les renseignements sont à la fois approximatifs dans le détail et satisfaisants dans l'ensemble.

On retrouve ces mêmes conclusions pour les autres renseignements sur l'endettement.

b) - Les données sur le financement.

On examinera successivement les données sur le financement du foncier (question 35 de l'enquête) et sur celui des améliorations foncières soit ici principalement les bâtiments (question 38 de l'enquête)

- 1 - Le financement du foncier

La question de l'enquête porte sur la dépense liée aux achats de terre, sur le financement par le CAM ou par d'autres et sur le taux de financement.

Pour les seuls achats donnés comme financés par le CAM (et par lui seul) soit 96 achats* (qui extrapolés sont 3.827 sur 20.100) on comparera:

$$R = \frac{\text{prêt CAM selon le CAM}}{\text{dépense} \times \text{taux de financement selon l'enquête}}$$

* - Ce qui ne tient pas compte des 4 cas où l'achat a été effectivement financé par le CAM sans que cela soit déclaré à l'enquête.

On a :		ou encore :	
R = 0	21* soit 21,9 %	R = 0	21 soit 21,9 %
0 < R < 0,9	21 " 21,9 %	0 < R < 0,8	8 " 8,3 %
0,9 ≤ R < 1,1	36 " 37,5 %	0,8 < R < 1,2	57 " 59,4 %
R ≥ 1,1	18 " 18,7 %	R ≥ 1,2	10 " 10,4 %
	96		96
	100		100

On constate donc encore que par rapport aux opérations effectives

- le nombre de réponses erronées est élevé (notamment, peut-être, parce que la notion de financement par le CAM a été mal cernée: les enquêtés ont répondu généreusement puisque 21 achats sont dits financés par le CAM alors qu'ils ne l'ont pas été - tout au moins par le financement foncier spécifique)
- même dans le cas d'achats où le financement a été effectivement réalisé, l'approximation reste importante**.

* - Avec les 4 cas relevés dans la note précédente cette proportion s'élève à 25 %.

** - Ceci renvoie pour partie aux évaluations des dépenses financières, le taux de financement étant renseigné de manière assez satisfaisante.

On a en effet en comparant $R = \frac{\text{dépenses d'achat selon le CAM}}{\text{dépenses d'achat selon l'enquête}}$

R = 0	=	21	ou	R = 0	=	21
0 < R < 0,9	=	14		0 < R < 0,8	=	5
0,9 ≤ R < 1,1	=	45		0,8 ≤ R < 1,2	=	61
R ≥ 1,1	=	16		R ≥ 1,2	=	9
		96				96

On notera en particulier que pour les dépenses d'achat les réponses à l'enquête ont compris tantôt les frais tantôt non alors qu'on les a toujours compris dans le numérateur. R devrait donc assez systématiquement être supérieur à 1,1, ce qui n'est pas le cas.

Ce bilan, critique au niveau détaillé de chaque achat, doit cependant être tempéré: en masse, les résultats fournis par l'enquête sont assez satisfaisants. On peut le voir par les données suivantes:

	I- Montant des prêts selon l'enquête pour les 96 cas ci-dessus (extrapolés)	II- Idem mais pour 96 cas moins les 21 cas erronés soit 75 cas (extrapolés)	III- Montant des prêts effectifs des 75 cas (extrapolés)	$\frac{III}{I}$	$\frac{III}{II}$
	source: enquête		source: CAM		
1970	40,6 mill.	40,6 mill.	41,0 mill.	1,01	1,01
71	92,2 "	85,8 "	82,1 "	0,89	0,96
72	82,3 "	76,5 "	65,0 "	0,79	0,85
73	27,1 "	23,7 "	23,9 "	0,88	1,01
74	31,3 "	28,2 "	27,9 "	0,89	0,99
75	48,8 "	47,9 "	50,6 "	1,04	1,06
76	37,2 "	37,0 "	21,1 "	0,57	0,57
77	40,6 "	39,5 "	38,5 "	0,95	0,97
78	57,2 "	54,5 "	56,1 "	0,98	1,03
79	30,5 "	18,6 "	19,7 "	0,65	1,05
1980	29,8 "	28,3 "	25,5 "	0,86	0,90
soit moyenne des années				86 %	95 %

De cette situation il faut tirer quelques conséquences.

D'abord certaines questions ne peuvent être traitées: par exemple il serait illusoire de chercher dans ces conditions à comparer des prix d'achats financés aux autres prix d'achats. De même, on ne peut valablement analyser ainsi le taux de financement. On a vu que le volume des achats est problématique. Les prix et le financement, pas toujours bien saisis dans l'enquête, peuvent certes être corrigés par les données issues du CAM mais on perd alors l'homogénéité de la source: pour les achats non financés seules existent les données de l'enquête.

On ne peut contourner ces difficultés qu'en traitant la question du taux de financement par les quantités physiques. On a en effet selon l'enquête:

- achats totaux = 20.100 achats pour 75.123 ha (3,7 ha en moy.) soit 100
- dont ayant, selon l'enquête un financement CAM = 9.827 achats pour 59.162 ha (6,0 ha en moy.) soit 79

- dont ayant un financement foncier CAM effectif = 7.313 achats pour 55.396 ha (7,6 ha en moy.) soit 74

Il s'en suivrait que:

49 % des achats selon l'enquête (correspondant (79 % des surfaces achetées selon l'enquête)
 36 % en réalité (à (74 % en réalité)

ont été financés par le CAM. Ce résultat paraît élevé. Si on admet cette démarche on peut aussi, sans doute, distinguer deux périodes (faute de pouvoir suivre le phénomène annuellement):

	achats totaux	dont achats ayant selon l'enquête un fin.CAM	dont ayant un financement CAM effectif
de 1970 à 74	43.427 ha	37.784 ha soit 84 %	34.837 ha soit 80 %
de 1975 à 80	31.696 ha	21.378 ha soit 67 %	20.559 ha soit 65 %

On voit que le taux de financement, même grossièrement saisi, est en diminution*.

Notons enfin que compte tenu de ces difficultés, il faut être très prudent sur les groupes à analyser. Ainsi - dans un cadre départemental tout au moins - on préférera ne pas aborder des problèmes qui supposeraient la constitution de sous populations trop fines. On ne dira donc rien des exploitations ayant connu une succession par un chef jeune** par exemple, de même qu'on ne cherchera pas à distinguer, parmi les achats de terre, ceux qui correspondent à un agrandissement de ceux réalisés par des preneurs en place... etc.

- 2 - Le financement des améliorations foncières.

Examinons comme précédemment les cas non extrapolés. L'enquête relève 297 opérations dont 194 concernant des:

"constructions ou gros entretiens de bâtiments d'élevage" et des
 " " " " " " " " " " d'exploitation".

Nous nous limiterons à ces dernières qui représentent les opérations les plus importantes dans ce département. Pour ces 194 données les divergences entre nos deux sources sont moindres que si on examinait les 297; elles restent cependant très fortes.

* - Le rapport du prêt au prix d'achat - connu précisément par les données du CAM - est lui remarquablement stable: environ 75 %

** - On abordera cette question en utilisant un renseignement issu du Crédit Agricole: la population des exploitations dont le chef a en 1980 un encours Jeune Agriculteur.

Sur ces 194 opérations de construction ou d'aménagements de bâtiments 127 sont financés par le CAM. Comparons pour ces dernières les données issues de l'enquête et celles du CAM.

Soit le rapport $\frac{\text{prêt selon le CAM}}{\text{dépense selon l'enquête} \times \text{taux de financement CAM}}$ pour chaque opération = R.

On a:	R = 0	dans 27 cas	soit 21 %
	0 < ≤ 0,9	" 36 "	" 28 %
	0,9 < ≤ 1,1	" 29 "	" 23 %
	> 1,1	" 35 "	" 28 %
		<u>127</u>	

ou, en prenant des bornes plus larges:

	R = 0	dans 27 cas	soit 21 %
	0 < ≤ 0,8	" 24 "	" 19 %
	0,8 < ≤ 1,2	" 52 "	" 41 %
	> 1,2	" 24 "	" 19 %

Les résultats ne sont guère meilleurs pour les dépenses.

Soit en effet le rapport $\frac{\text{dépense selon le CAM}}{\text{dépense selon l'enquête}}$ pour chaque opération = R.

On a:	R = 0	dans 27 cas	soit 21 %
	0 < ≤ 0,9	" 24 "	" 19 %
	0,9 < ≤ 1,1	" 33 "	" 26 %
	> 1,1	" 43 "	" 34 %

ou avec des bornes plus larges:

	R = 0	dans 27 cas	soit 21 %
	0 < ≤ 0,8	" 9 "	" 7 %
	0,8 < ≤ 1,2	" 53 "	" 42 %
	> 1,2	" 38 "	" 30 %

De cette comparaison il ressort que les résultats de l'enquête sur le financement des bâtiments laissent plus encore à désirer que ceux concernant le foncier.

Mais, comme précédemment, malgré ces divergences très marquées des résultats individuels, au total la somme des dépenses et la somme des prêts réalisés d'après l'enquête sont très proches des chiffres correspondants tirés du CAM

(Pour 100 de dépense totale selon le CAM l'enquête donne 96 pour 100 de prêts totaux " " " " " 110).